

# Fiscalité : le fondateur des Tondus redressé par l'Urssaf pour avoir voulu sauver son entreprise

L'ironie du sort... Guillaume Thomas, le chef d'entreprise à l'origine du mouvement des Tondus, un mouvement apolitique réclamant la suppression de la part patronale, vient de recevoir un avis de redressement de la part de l'Urssaf, qui lui réclame 85 000 euros pour avoir travaillé gratuitement dans sa propre entreprise, afin de ne pas avoir à licencier ses employés.

La pression fiscale est telle en France que certains entrepreneurs, pour ne pas avoir à mettre la clé sous la porte, décident souvent de ne pas se payer, afin de pouvoir continuer à rémunérer leurs salariés. Un acte, qui, bien qu'il soit évidemment tout à leur honneur, peut leur coûter très cher...

Les Tondus dénoncent la part patronale

C'est le cas de Guillaume Thomas, un chef d'entreprise, fondateur du mouvement des Tondus, une association qui se bat depuis le 26 août 2013 contre la pression fiscale exercée en France sur les entreprises, et particulièrement contre l'Urssaf et le paiement de la "part patronale", à savoir les charges réclamées aux patrons afin d'assurer le financement de la protection sociale "de ceux qui ne travaillent pas".

L'Urssaf réclame 85 000 euros à Guillaume Thomas pour travail illégal

Ainsi donc, alors que certaines sociétés n'arrivent même plus à payer leurs salariés, qui travaillent, elles doivent continuer d'assurer le versement de cette part patronale, pour "ceux qui ne travaillent pas". C'est cette incohérence contre laquelle se bat depuis quelques mois Guillaume Thomas. Il en fait aujourd'hui les frais. L'Urssaf lui réclame la somme de 85 000 euros pour "fraude et travail illégal", c'est-à-dire non déclaré, dans sa propre entreprise.

Redressé pour avoir voulu continuer à payer ses employés

Concrètement, Guillaume Thomas n'a fait que travailler gratuitement dans sa société pour éviter à ses employés un licenciement aussi sec que brutal. N'ayant évidemment pas les moyens de payer une telle somme, qui plus est après ne pas s'être versé de salaire pendant plusieurs mois, l'entrepreneur a décidé de retourner la situation contre l'Etat.

Guillaume Thomas attaque l'Urssaf aux prud'hommes

Il attaque aujourd'hui l'Urssaf aux prud'hommes au motif qu'il a travaillé gratuitement pour cette administration, sans rémunération. Or, selon lui, "tout travail mérite salaire". Une histoire qui fera peut être sourire certains, qui en révoltera d'autres, mais qui démontre sans doute la nécessité de la remise à plat de la fiscalité française, en particulier celle liée aux entreprises...